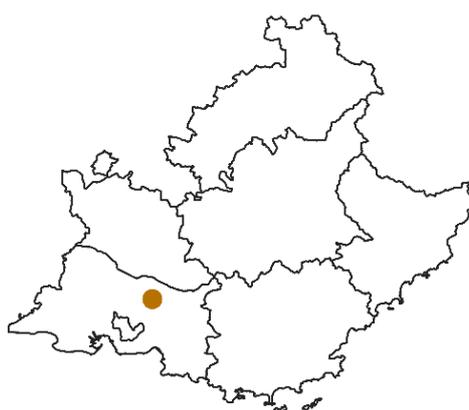


Initiatives exemplaires 2022  
du plan d'actions zéro déchet plastique

## Saint Cannat (13)



Nombre d'habitants	5550 habitants
Intercommunalité d'appartenance	Métropole d'Aix Marseille Provence

Élue et technicien.ne référents	Danièle BARBIER	Christophe GENRE
	Adjointe à l'environnement, transition écologique et solidaire, cadre de vie	Directeur Général des Services
	daniele.barbier@ville-saint-cannat.fr	christophe.genre@ville-saint-cannat.fr
	0661732568	0442508200

Le point de vue de Danièle BARBIER, adjointe à l'environnement, à la transition écologique et solidaire et au cadre de vie

« L'engagement de la commune dans la charte zéro déchet plastique s'inscrit dans une démarche régionale et nationale. Notre plan d'actions intégré à notre Label « Territoire durable, une COP d'avance » nous permet de prioriser nos actions et de les suivre pas à pas tel une feuille de route. Notre engagement dans la charte nous apporte une ouverture vers les partenaires, assure une formation et une information et facilite la communication avec les administrés. »

Evaluateur	Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE
	

## Exemples d'actions mises en œuvre

Objectif 1 : Sensibiliser les acteurs du territoire

**Communiquer sur le devenir des déchets dans l'environnement**

La ville de Saint-Cannat a installé des affiches de sensibilisation sur les durées de vie des déchets dans l'environnement. Ces panneaux d'affichage ont été installés à différents points clés du territoire : à l'entrée des écoles, dans les lieux fréquentés par le public, aux abords des points d'apport volontaire, etc. La commune a également fait pocher ses avaloirs de rue avec le message « Ici la mer commence. Ne rien jeter ». Ce message a pour objectif de sensibiliser les citoyens sur la proximité directe entre avaloirs d'eaux pluviales et Méditerranée.



Objectif 2 : Diminuer l'utilisation des plastiques

**Promouvoir une charte écocitoyenne pour les manifestations de son territoire**

La commune de Saint-Cannat a mis en place une charte écocitoyenne pour les manifestations organisées sur son territoire. Parmi les objectifs généraux énumérés, la charte consacre de nombreuses actions en faveur du zéro déchet plastique comme le recours à de la vaisselle réutilisable (assiettes, gobelets, couverts), le tri sélectif, la mise en place de cendriers sur les sites, l'affichage de panneaux de communication pour sensibiliser les participants ainsi que la limitation de la production de déchets dans la restauration.

Charte écocitoyenne pour les manifestations				
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions à mettre en place	Ce que fait l'Association	Ce que fait la Mairie
<b>RÉDUIRE, TRIER, VALORISER LES DÉCHETS.</b>	Réduire la production de déchet à la source.	Utiliser de la vaisselle réutilisable, consortable, recyclable : assiette, gobelets, couverts.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser de la vaisselle réutilisable.</li> <li>Mettre en place un système de consigne pour la vaisselle/les gobelets.</li> <li>Inclure les participants à l'utilisation de leur propre gourde.</li> <li>Absence de plastique à usage unique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition un accès à l'eau potable.</li> </ul>
	<b>Trier les déchets.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un système de collecte et de tri des déchets - installer de nombreuses poubelles de tri sélectif (déchets organiques/recyclables/résiduels) et s'assurer de leur ramassage régulier pour éviter l'accumulation de déchets.</li> <li>Mettre en place des cendriers sur le site : s'assurer de leur nombre suffisant et de leur ramassage régulier, distribuer des cendriers de poche.</li> <li>Installer une signalétique incitant les participants à trier leurs déchets en utilisant les poubelles et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installer de nombreuses poubelles de tri sélectif (déchets organiques/recyclables/résiduels).</li> <li>Utiliser des bacs de masques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de leur ramassage régulier pour éviter l'accumulation de déchets.</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Doter les espaces publics de cendriers supplémentaires.</li> <li>Créer/installer des affichettes incitant au tri : « le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit »</li> </ul>

Objectif 3 : Collecter, recycler, valoriser les déchets plastiques

**Collecter les mégots et les masques à usage unique sur son territoire**

Au sein de son territoire, la collectivité a mis en place une collecte de mégots de cigarettes. Ils sont ensuite stockés dans un local dans l'attente d'un prestataire qui sera chargé de les collecter et de les recycler.

Pendant le covid la commune avait également installé des bornes de collecte pour les masques de protection à usage unique.



En savoir plus sur la mission région zéro déchet plastique confiée à l'ARBE  
[zerodechetplastique@arbe-regionsud.org](mailto:zerodechetplastique@arbe-regionsud.org)

Evaluateur

Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE

